<u>Fiche 4</u>: CONSEILLER PEDAGOGIQUE ENSEIGNEMENT « CULTURE HUMANISTE » OPTION EDUCATION MUSICALE

CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Placé sous l'autorité hiérarchique de l'I.E.N adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale en charge du premier degré et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN chargé de mission « éducation artistique et culturelle », il assure un rôle pédagogique, d'animation , de conseil et de formation auprès des enseignants. Il travaille en collaboration avec les I.E.N en charge d'une circonscription du 1 ^{er} degré. Il est rattaché administrativement à la circonscription de Saint Lô I
FONCTIONS ET ACTIVITES	 Aide et conseille les enseignants dans l'élaboration et l'accompagnement de projets pluridisciplinaires et dans la construction d'un parcours culturel pour l'élève. Assiste les équipes enseignantes notamment pour les aider à la mise en œuvre des programmes de l'école primaire. Il apporte son concours à l'élaboration, la réalisation, et au suivi des projets d'école Participe à la formation des enseignants stagiaires Participe à la création d'outils à destination des enseignants Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la formation continue des enseignants au niveau des circonscriptions et au niveau du département. Conçoit des actions de formation, y compris dans le cadre des parcours m@gistère. Contribue à la continuité école-collège Doit être en mesure de faire un état des lieux départemental des pratiques et être force de proposition Participe aux travaux du groupe départemental Constitue la personne-ressource dans le cadre des partenariats et travaille en lien avec les divers services éducatifs Participe aux commissions d'entretien pour les agréments des intervenants extérieurs.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	 Titulaire du CAFIPEMF option éducation musicale ou titulaire d'un CAFIPEMF avec engagement à se présenter à l'examen de spécialisation ou sans CAFIPEMF et engagement à se présenter à l'examen (une expérience sur poste de PEMF est souhaitable). Posséder des compétences en informatique (référence : C2i) Capacité à articuler efficacement les savoirs théoriques et la pratique professionnelle. Capacité à se distancier par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement Sens de la communication et du travail en équipe, de l'innovation et de la création Une grande disponibilité